

# Planter des haies champêtres, pourquoi ?

*Protéger un espace, un troupeau, limiter des courants d'air autour d'une maison*



*Haie mellifère*



*Haie Rétentrice de*



*sol*



*Haie refuge de faune sauvage*



*Lutter contre l'érosion des berges*

*Haie abritant des auxiliaires des cultures*



*Haie pare-congère protectrice de voirie ou de bâtiment*



*Clôre un espace, se séparer d'une route, reproduire les haies basses d'un paysage*



**En savoir plus sur le guide « planter des haies champêtres utiles à l'agriculture dans le Puy de Dôme »**

## Où se renseigner ?

- ✓ **Mission Haies Auvergne (URFA)** : financée par le Conseil Général du Puy de Dôme pour apporter appui technique et conseil aux porteurs de projet sur le bocage et mener des actions de sensibilisation.  
Contact : Tél : 04 71 60 24 95.  
Conseil Général du Puy de Dôme, Service Agriculture & Forêt, Tél. : 04.73.42.20.98
- ✓ **Association Les haies du Puy de Dôme** : association qui soutient les plantations de haies et centralise diverses informations techniques sur son site internet : <http://www.haiesdupuydedome.fr/>
- ✓ **Fédération des Chasseurs du Puy de Dôme** : soutien technique et financier pour des projets portés par les ACCA.
- ✓ **Parc Naturel Régional du Livradois Forez et Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne** : soutien de plantations d'arbres fruitiers de variétés anciennes sur le territoire du Parc.